Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Démission de Jean-Claude Rocheleau, maire de Val-David

Val-David, le 19 octobre 2026 – Jean-Claude Rocheleau a informé ce matin le directeur général et greffier-trésorier ainsi que les membres du Conseil municipal de la Municipalité du Village de Val-David de sa démission du poste de maire pour des raisons de santé. Cette démission est effective en date d'aujourd'hui.

« Je tiens à saluer mes collègues du conseil municipal, les cadres et les employés de la Municipalité. Je tiens aussi à remercier du fond du cœur les citoyennes et les citoyens de Val-David qui m'ont fait confiance et les assurer que j'ai donné le meilleur de moi-même pour les servir avec rigueur, transparence et engagement. La politique municipale est un sport extrême que je n'ai plus la santé de pratiquer, » a déclaré M. Rocheleau.

Plusieurs réalisations en moins d'un an

Élu à la mairie lors de l'élection municipale du 2 novembre 2025, Monsieur Rocheleau a tenu à citer, pour mémoire, certaines de ses réalisations.

- **La nouvelle école** (Collaboration développée avec le Centre des services scolaire des Laurentides (CSSL) pour sa construction, mise en place d'une équipe technique pour le chemin d'accès)
- **Le dossier de la Sapinière** (négociation amorcée pour résoudre l'ensemble du dossier, évaluation de la valeur des terrains, plusieurs rencontres avec la juge du tribunal administratif (TAQ) pour trouver une entente dans le dossier d'expropriation totale, adoption du règlement d'emprunt pour la démolition et décontamination).
- Amorce de la révision du programme particulier d'urbanisme **(PPU).**
- **La gouvernance et la gestion** (diagnostic organisationnel, état des lieux des finances, amorce de plan stratégique, service à la clientèle instauré, mise en place d'un nouveau dialogue avec le maire par les café-rencontres mensuels, mise en place d'une nouvelle administration).
- **Des nouvelles ententes** avec la Corporation de développement économique (CDE) sur le développement économique de la route 117 et celui du cœur du village et avec la chambre de Commerce du cœur des Laurentides
- **Les renouvellements d'entente** avec la ville de Sainte-Agathe-des-Monts et la municipalité de Val-Morin.
- Multiples implications avec la municipalité régionale de comté (MRC).
- Début de la construction d'un nouveau puits pour remplacer celui contenant du manganèse.
- Priorisation de l'entretien des bâtiments, des infrastructures et de l'équipement des parcs.
- Mise en place d'un programme d'entretien des panneaux annonçant le village.
- Entente concrétisée pour le logement social et une maison pour aînés.

- Mise en place d’un comité consultatif en environnement et d’un plan d’action de la politique culturelle.
- Bonification du soutien aux organismes et aide financière accrue au centre d’exposition.

Monsieur Rocheleau ne fera aucune déclaration en lien avec cette annonce et réfère les médias au service des communications de la Municipalité pour toute question à ce sujet. Il remercie les journalistes de respecter son besoin de se consacrer à sa santé et sa volonté de retourner à la vie privée.

- 30 -

Source : Jean-Claude Rocheleau